

Rappelons que l'Église n'est pas favorable à l'insémination artificielle

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Culture de Vie](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 2 juillet 2017



Même intraconjugale. Bon rappel de Mgr **Rey** sur [Boulevard Voltaire](#), à l'heure de l'extension de la PMA :

Monseigneur Rey, le Comité consultatif national d'éthique vient de rendre un avis favorable à l'ouverture de la PMA pour les couples de femmes. Quel jugement portez-vous sur cette décision ?

Tout d'abord, je voudrais rappeler que l'Église n'est pas favorable à l'insémination artificielle, même intraconjugale, et à toutes les formes de fécondations *in vitro* même homologues, c'est-à-dire sans qu'il y ait de donneur.

Pour quelles raisons ?

D'une part à cause de la dissociation entre l'acte conjugal et la fécondation.

D'autre part à cause des atteintes à l'embryon lors du diagnostic préimplantatoire avec la

destruction des embryons non implantés. Des centaines de milliers d'embryons sont conçus pour 15.000 à 20.000 accouchements par an. Les embryons sont détruits, sont conservés, congelés et livrés à la science.

Dans les cas de la fécondation via un tiers donneur, surtout s'il est anonyme, l'assistance médicale à la procréation prive en outre l'enfant d'une relation filiale à ses propres origines parentales.

Il faut également se méfier des conséquences politiques de la PMA. C'est la marchandisation du vivant, la libération du marché procréatif pour reprendre l'expression du Comité national d'éthique lui-même. C'est aussi en arrière-plan l'eugénisme et l'exploitation du corps des femmes.

L'ouverture de la PMA aux couples des femmes pose toutefois de nombreux et de nouveaux problèmes. Depuis sa légalisation dans les années 70, et son usage plus courant dans les années 90, la PMA restait médicale. Elle venait pallier un problème de fécondité entre un homme et une femme. Désormais, en l'ouvrant aux couples de femmes dont l'infertilité n'est pas d'origine médicale, on crée un dangereux droit à l'enfant.

Que diriez-vous à ceux qui disent: « avoir un enfant est un droit comme un autre » ? En quoi cela pose-t-il un problème éthique à l'Église ?

Dans le cas qui nous occupe, on retire surtout à des enfants un droit, qui doit être bien antérieur, qui est celui d'avoir un père. L'enfant n'est pas un droit. C'est une régression égoïste pavée de bonnes intentions. Il y a guère que l'individualisme qui progresse par une telle loi.

Autrefois, les droits individuels étaient subsumés par l'intérêt général, le bien commun. Ce modèle pouvait se révéler trop lourd parfois, mais il intégrait socialement. Ce droit à l'enfant est le signe d'une société qui, dans le sens contraire, touche l'autonomisation et l'atomisation du sujet. Vivre comme si j'étais un Dieu pour moi-même, pourrait-on dire. Ce subjectivisme régnant se conjoint au pragmatisme. En l'absence d'homologation à un modèle, on procède à une auto-évaluation, selon le critère de l'épanouissement personnel. Cette individualisation n'est pas tristement une rétractation sur soi, mais une reconfiguration du lien social, non plus à partir de la soumission à un État, mais à partir de frustrations, d'adhésions et de mutualisations de liens favorisés par l'envahissement des réseaux sociaux.

*D'un point de vue plus politique, le président **Macron** avait promis de s'en remettre à l'avis du CCNE sur les questions de la PMA et de la GPA, avant toute volonté de légalisation. Quel message voulez-vous faire passer au Président au point de vue politique ?*

Nous pourrions nous poser la question de la légitimité de cette parole du Président de la République. L'anthropologie, la morale, le bien et le mal ne se décrètent pas. Nous attendons du Président Macron et du Comité national d'éthique sur d'autres sujets comme la lutte contre les esclavages modernes ou contre l'eugénisme, quelque chose qui respecte les droits fondamentaux de la personne humaine et, en l'occurrence, le droit de l'enfant. Suivant la logique actuelle, la PMA sera sûrement étendue à toutes les femmes, sans condition

d'infertilité, et la fécondation *in vitro*, pour l'instant médicale, de devenir peu à peu une technique de convenance. Des parents fabriqueront bientôt des enfants parfaits selon des critères qu'ils auront préalablement établis.

On voit donc qu'il y a une dérive vers une déshumanisation, à cause de la revendication du droit à l'enfant qui est absolutisé.